



26 février 2015

(15-1124)

Page: 1/1

Original: anglais

**CHINE – MESURES CONCERNANT LES PROGRAMMES RELATIFS AUX BASES
DE DÉMONSTRATION ET AUX PLATES-FORMES DE SERVICES COMMUNS**

DEMANDE DE PARTICIPATION AUX CONSULTATIONS

Communication présentée par le Japon

La communication ci-après, datée du 24 février 2015 et adressée par la délégation du Japon à la délégation de la Chine, à la délégation des États-Unis et au Président de l'Organe de règlement des différends, est distribuée conformément à l'article 4:11 du Mémorandum d'accord sur le règlement des différends.

Je souhaite me référer à la demande de consultations présentée par les États-Unis conformément aux articles 1^{er} et 4 du Mémorandum d'accord sur les règles et procédures régissant le règlement des différends ("Mémorandum d'accord"), à l'article XXII de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce de 1994 ("GATT de 1994") et aux articles 4 et 30 de l'Accord sur les subventions et les mesures compensatoires dans la communication distribuée aux Membres de l'OMC le 19 février (WT/DS489/1, G/L/1105, G/SCM/D105/1) et intitulée "*Chine – Mesures concernant les programmes relatifs aux bases de démonstration et aux plates-formes de services communs*". Les autorités de mon pays m'ont donné pour instruction d'informer les Membres qui prennent part aux consultations et l'Organe de règlement des différends du désir du Japon d'être admis à participer à ces consultations, conformément au paragraphe 11 de l'article 4 du Mémorandum d'accord.

Comme ces consultations concernent certaines mesures accordant, d'après les allégations, des subventions subordonnées aux résultats à l'exportation à des entreprises de plusieurs branches de production en Chine, le Japon y a un intérêt commercial substantiel en tant que partenaire commercial important de la Chine, y compris dans les secteurs visés par les mesures en question.¹

¹ En 2014, la valeur totale des exportations du Japon vers la Chine (à l'exclusion de Hong Kong) était d'environ 127 milliards de dollars EU, tandis que la valeur totale des importations était d'environ 182 milliards de dollars EU. (Source: Statistiques du Ministère des finances du Japon (la monnaie d'origine dans laquelle sont exprimées les statistiques est le yen japonais).)